

# Dans la famille Santé, je voudrais...

## Les Personnels Techniques et Ouvriers



## Des métiers différents, un même engagement !

FO l'affirme haut et fort : « les personnels techniques et ouvriers sont indispensables au bon fonctionnement de l'ensemble des établissements, structures et services de la Fonction Publique Hospitalière ! Sans leur investissement et leurs compétences, le système de santé ne pourrait pas être opérationnel. »

## FO exige une rémunération et des conditions de travail à la hauteur de l'engagement des personnels !

A ce titre, FO revendique une **réforme profonde de la filière**. Elle est à la fois nécessaire et incontournable pour reconnaître les qualifications, diplômes et compétences, par l'évolution des grades et catégories des différents métiers qui sont en évolution constante.

**FO s'oppose à toute externalisation des missions** des services logistiques, de restauration, blanchisserie, etc, qui ont tendance à se développer dans le cadre des Groupements Hospitaliers de Territoire, par la mutualisation des moyens entre établissements.

Pour FO, les personnels techniques et ouvriers font partie intégrante des métiers essentiels dont nos structures et établissements ne peuvent se passer.



## Rémunérations

FO se félicite de la signature du protocole d'accord RH du Ségur de la santé et notamment des 229 € bruts/mois comptant pour les modalités de calcul de la pension de retraite. FO a négocié et s'est battue pour obtenir le Complément de Traitement Indiciaire (CTI) à ce haut niveau pour tous alors que le gouvernement souhaitait le limiter exclusivement aux personnels soignants.

Pour autant, **FO revendique le paiement du CTI à tous les personnels**

**techniques et ouvriers qui n'en sont pas encore bénéficiaires** dans tous les établissements sociaux et médico-sociaux.

**FO exige une adéquation entre diplômes, fonctions et rémunération des personnels techniques et ouvriers** et réaffirme également qu'« à travail égal, salaire égal. »

FO revendique **l'intégration des primes dans le traitement de base** pour une prise en compte dans le calcul des retraites sur la même base que le salaire.



# les Personnels Techniques et Ouvriers

FO continue de revendiquer et reste déterminée pour obtenir **l'ouverture des négociations sur les grilles indiciaires de rémunération** avec pour base :

- Un minimum de 120 % du SMIC pour la catégorie C ;
- Un minimum de 140 % du SMIC pour la catégorie B ;
- Un minimum de 160 % du SMIC pour la catégorie A.

## Carrières

FO revendique **un déroulement de carrière linéaire**. Cependant, dans l'attente de l'obtenir, FO revendique un **doublé minimum des ratios promo-promouvables** pour le passage au grade supérieur.

FO dit **STOP à l'exploitation des agents dénommés « faisant-fonctions »** dont les établissements abusent pour ne pas les rémunérer à leur juste niveau.

FO revendique **l'ouverture de concours dès lors que les agents**

occupent les fonctions et remplissent les conditions statutaires.

FO revendique que les préparations aux concours soient intensifiées et effectuées en intégralité sur le temps de travail effectif des agents et non pas sur leur temps personnel.



## Conditions de travail

Les personnels techniques et ouvriers sont régulièrement exposés (suivant leurs spécialités) à des risques avérés pouvant avoir un impact important sur leur santé. **FO exige des moyens de protection individuels et collectifs en nombre, et les plus performants possible.**

**FO**  
la force syndicale  
Santés Publiques et de Santé



Par les insuffisances d'effectifs, la pression temporelle qui s'exerce augmente considérablement la charge psychique et physique des agents. En ce sens, FO exige les **recrutements nécessaires en nombre et qualifications** pour répondre aux besoins des établissements.

La **préservation de la santé** est un élément essentiel permettant le maintien des agents dans l'exercice de leurs fonctions. C'est la raison pour laquelle FO en fait l'un des piliers revendicatifs les plus importants.

FO se bat également pour l'amélioration des conditions de travail par le travail d'équipe. FO revendique la **titularisation de tous les contractuels**, afin de stabiliser les équipes, valoriser la connaissance du « terrain », lutter contre la précarisation et conforter le financement de notre caisse de retraite (CNRACL).



## Formation

FO se bat en permanence pour que le principe de « l'ascenseur social » permette à tout agent d'évoluer dans sa carrière mais également d'avoir des perspectives professionnelles et de promotion de grade. Pour cela, FO revendique un **accès simplifié et plus fluide aux concours** afin d'éviter les situations de

blocage et les attentes interminables, comme cela est le cas aujourd'hui.

**FO, au sein du Conseil Social d'Établissement, sera force de propositions pour les formations dédiées au plus près des souhaits et aspirations des personnels techniques et ouvriers.**



**Pour FO, la liberté, l'indépendance, l'égalité de traitement et la justice sociale ne sont pas de vains mots : ils apparaissent, bien au contraire, comme des fondamentaux incontournables animant notre engagement pour la défense des agents techniques et ouvriers. C'est avec ces valeurs que FO porte ces légitimes revendications.**

le  
8 décembre  
2022

Votez  nous

**FO**

[www.fosps.com](http://www.fosps.com)